

Les cahiers de Landeda



Eau forte originale

J. Daigue

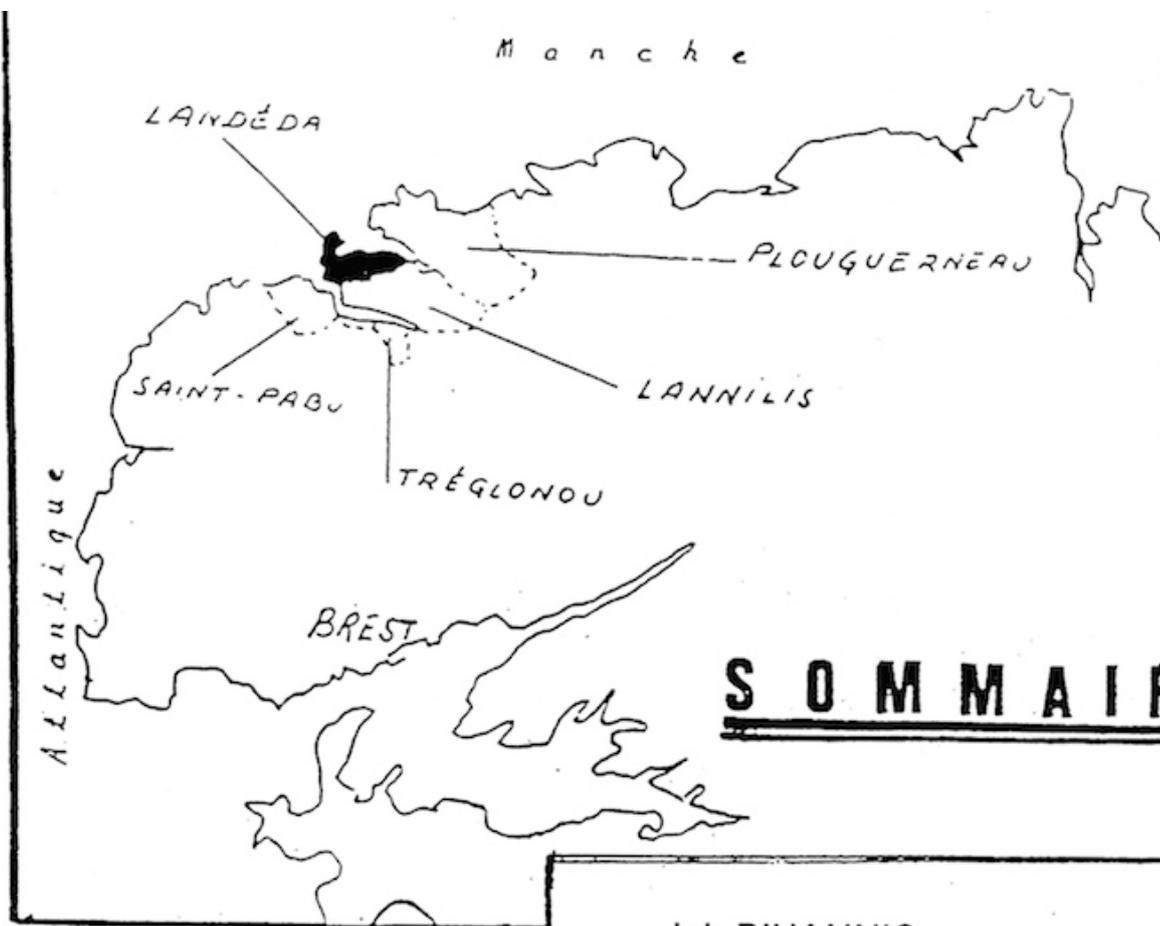
Publication trimestrielle de l'AMICALE CULTURELLE de LANDEDA

12^e Année.

N° **52**

15 F

décembre 1996



S O M M A I R E

les cahiers
de
landéda

- Job BIHANNIC..... p. 3
- Le 50ème numéro..... p. 5
- Le Centre de la Mer..... p. 7
- Gym'Danse Tonic..... p. 9
- Canada..... p. 10
- La goutte la plus pure (conte) p. 11
- Vous reconnaîtrez-vous..... p. 16
- LANDÉDA sous la Monarchie
de Juillet..... p. 17
- Souvenirs (Jean GUIZIOU)... p. 25
- 1997..... p. 28
- Publicité..... p. 2, 30

+ couverture
Toute reproduction

(textes, illustrations)

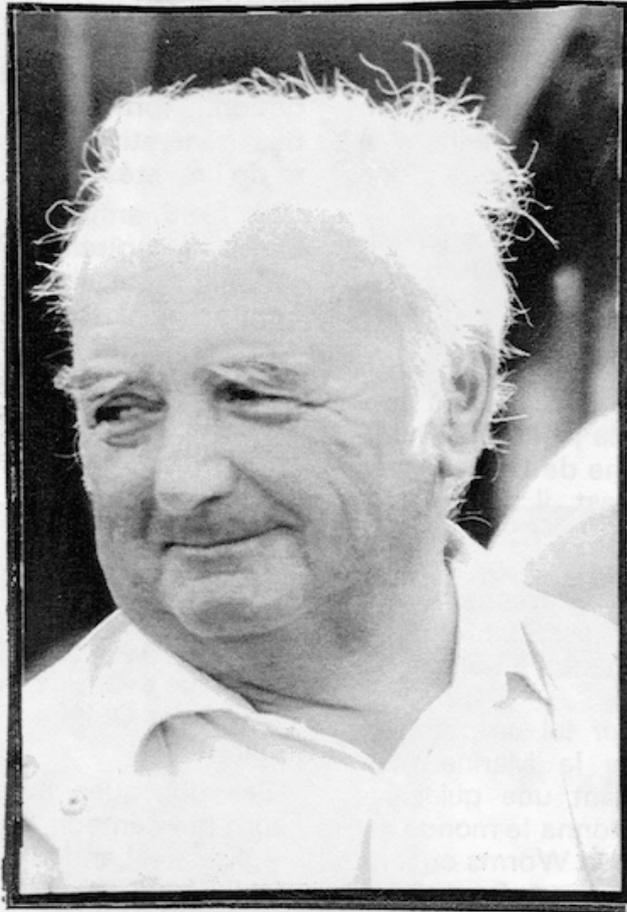
est soumise à l'autorisation écrite
de l'Amicale Culturelle.



AMICALE CULTURELLE DE LANDEDA
Siège : KRAVEL BROUENNOU
29870 LANDEDA

TEL : 98.04.93.87

Job Bihannic



Notre ami Joseph BIHANNIC qui vient de nous quitter le 15 Novembre 1996 était le troisième d'une famille de quatre enfants. Il était né à Poulloc le 16 Octobre 1924 et connut la vie dure des jeunes de cette époque. Vie à la ferme et vie sur mer, inscrit sur le rôle de navigation de son père "faisant" également le goémon.

Elève à l'école communale (Mairie actuelle) qu'il fréquenta jusqu'à l'obtention du certificat d'études primaires, c'est par la grève de Kermenguy à marée basse ou par les chemins de Sainte-Marguerite qu'il rejoignait l'école (pas de route en corniche à cette époque). A midi pas de "restaurant scolaire" mais une soupe chaude en hiver et un morceau de pain dans un café-épicerie tenu par Madame Appriou (C.A. actuel), puis la place comme cour de récréation jusqu'à la reprise de l'après-midi. Le collègue Saint-Antoine l'accueillit deux ans comme pensionnaire, ne revenant qu'une fois par mois à la maison. A seize ans, c'est de nouveau le travail de la ferme en attendant de s'engager dans la marine de guerre et de se retrouver à Toulon sur le "Strasbourg" jusqu'au sabordage de la Flotte le 27 Novembre 1942.

Démobilisé il revient à Landéda, retrouve ses occupations antérieures et s'engage dans la Résistance.

L'article suivant retrace sa carrière.

Il laisse le souvenir d'un homme de caractère, ouvert et avenant.

A Jeanne son épouse, à sa famille, l'Amicale dit son amitié et présente ses sincères condoléances.

Le quartier de Kerhuelguen vient de perdre son responsable et la commune de Landéda un ancien conseiller municipal : Job Bihannic vient de s'éteindre à l'âge de 72 ans des suites d'une courte et cruelle maladie.

Il était secrétaire trésorier-adjoint de la section UNC/UNC-AFN de Landéda depuis plus de treize ans. Il est entré dans la Résistance en 1944 et a participé aux opérations avec la section de Landéda jusqu'à la reddition de la poche de Brest. Après le siège de Brest, il s'est enrôlé dans une unité américaine qui l'a amené en Alsace et en Allemagne jusqu'à Berchtesgaden en Bavière. Il fut blessé lors de l'assaut des Allemands à Kerbabu, à Lannilis.

S'ouvrait pour lui une carrière d'officier dans la Marine marchande. Pendant une quinzaine d'années, il sillonna le monde sur les bateaux de la Worms où il fut capitaine en second. En 1967, il entra dans la toute nouvelle

Ecole d'apprentissage maritime de l'Aberwrach comme officier instructeur en matelotage, navigation... formant jusqu'en 1985 des générations de capitaines et de brevetés.

En 1986, année du naufrage du canot « Capitaine de corvette Coignet » qui vit périr cinq sauveteurs dont le président de la station SNSM de l'Aberwrach, Jo Oulhen, il eut la lourde tâche de prendre la présidence et, avec son équipe, il fallut traverser ce terrible événement. La station fut alors dotée d'un canot tout temps de la nouvelle génération, « Président Joseph-Oulhen ». Nécessité se faisait de la réorganiser. Il fit face pendant deux ans à la tâche avant de donner les rênes à Yves Oulhen, président actuel.

Ses obsèques auront lieu aujourd'hui samedi, à 14 h 30, en l'église de Landéda. A toute sa famille Le Télégramme présente ses sincères condoléances.

Tél. Samedi 16, dimanche 17 novembre 1996



Le 50^e numéro des cahiers de Landéda

L'amicale culturelle de Landéda a fêté, mardi soir, le numéro 50 des "Cahiers de Landéda", leur bulletin trimestriel créé en 1984.

Si, à l'origine, seule la publicité avait permis la réalisation du cahier numéro un, les temps ont changé. Depuis plusieurs années, ces livrets, pleins de petites histoires et d'histoire du patrimoine, connaissent un intérêt grandissant et les bénéfices de leurs ventes ont permis à l'amicale culturelle d'aider bon nombre d'associations locales et nationales.

Christian Tréguer a remis à Mme Suzanne Michel la médaille d'honneur de Landéda pour le travail accompli et pour qui les cahiers continuent car l'histoire de Landéda est inépuisable. Georges Menut a reçu lui aussi la médaille de la commune.



Le maire a remis la médaille d'honneur de la commune à Suzanne Michel.

O.F



« Cahiers de Landéda » : le 50^e numéro

Mardi, au restaurant « Roc'h Avel », l'Amicale culturelle organisait une réception pour fêter la parution du numéro 50 des « Cahiers de Landéda ».

Créés par des passionnés de l'histoire locale, ils sont une véritable Bible pour qui veut connaître les années et les siècles passés dans la région : naufrages, monuments, patrimoine, personnalités, événements, drames, fêtes... Tout y est.

Documents de qualité, réalisés avec le sérieux nécessaire, ils se conservent dans de nombreux foyers. Quelques entreprises locales les soutiennent : dès leur parution, ils sont achetés dans

les commerces de Lannilis et Landéda, relais pour leur distribution.

Mardi, le nombre de personnes présentes prouvait l'intérêt apporté à ce périodique, et le maire, Christian Tréguer, n'a pas manqué de le souligner.

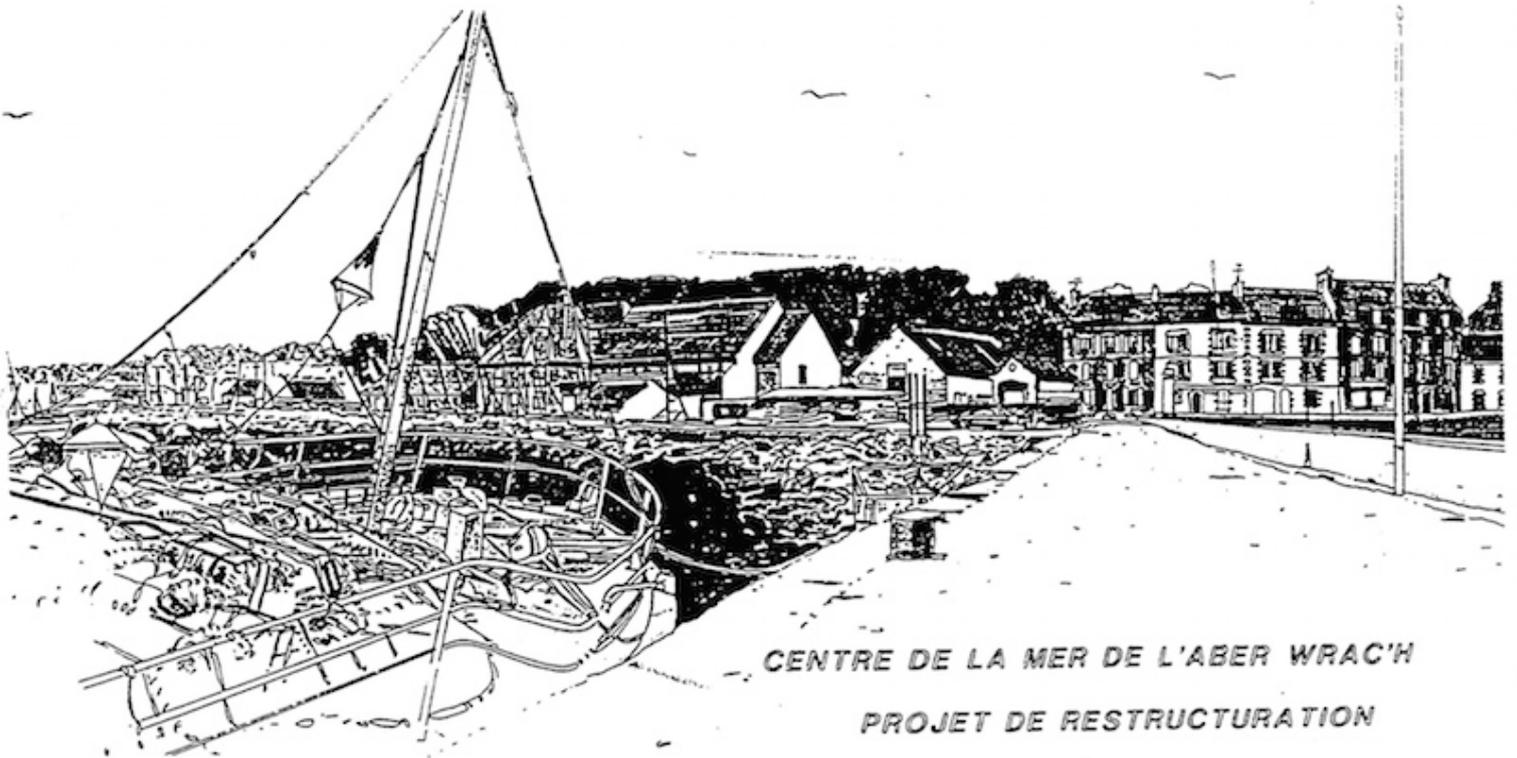
Par ailleurs, l'Amicale culturelle, grâce à ses diverses opérations, expositions, foires aux puces..., réalise quelques bénéfices aussitôt partagés avec des collectivités locales : maison de retraite, écoles...

Culture et générosité, une démarche qui devrait servir d'exemple.

Tél.



Le "Centre de la mer" a été mis à flot



Depuis 1993, Landéda-L'Aber Wrac'h, soutenue par 36 communes se bat pour proposer une alternative fructueuse à la disparition de son école d'apprentissage maritime. Vendredi Yvon Bourges, président du conseil régional, a officiellement mis à flot le centre de la mer (loisirs et formation). Premiers coups de pioche en mai 97.

Lorsque au milieu de l'année 98, le tout nouveau Centre de la Mer de l'Aber Wrac'h accueillera ses premiers estivants, il ne faudra pas seulement y voir un symbole maritime fort, installé à un regard du large. Cet endroit rappellera sans doute aussi la détermination et la volonté d'une petite commune nord-finistérienne, d'un canton, d'une région désireux de se battre pour ne pas perdre un de leurs atouts économiques.

Un moral en berne

Novembre 1993. Devant la diminution constante des effectifs des écoles d'apprentissage maritime, le conseil régional décide de rationaliser et de concentrer le dispositif. Trois des sept établissements spécialisés de Bretagne en feront les frais, dont l'EMA de l'Aber Wrac'h à Landéda.

Le coup fait mal dans ce site magique, ouvert sur l'océan, dont la notoriété iodée dépasse largement les frontières bretonnes. "On ne pouvait pas se priver d'un tel potentiel en terme d'image de marque ni laisser partir les emplois qu'induisait la présence de l'école" souligne le maire Christian Tréguer.

Avec son équipe il se met au boulot pour définir un projet de reconversion axé sur les loisirs et la formation aux métiers de la mer. Près d'une quarantaine de communes du Pays des Abers et de la Côte des Légendes se rallient à cette cause. Le Finistère suit, de même que les partenaires intéressés par le projet (comité local des pêches, nautisme en Finistère, Brittany Ferries). De son côté la Région promet de rechercher les moyens d'accompagner la reconversion.

Une première initiative, articulée autour de la formation professionnelle des personnels de l'armement breton Brittany Ferries, échouait en 94. Dans l'intervalle l'école fermait ses portes en juin 1995.

La deuxième proposition, étayée par la volonté de l'Union des Centres de Plein Air (UCPA) de développer son activité de loisirs pendant l'été, sera la bonne.

Vendredi, Yvon Bourges, président du Conseil régional de Bretagne, a officiellement lancé le Centre de la Mer. Figure de proue d'une région Côte des Légendes/Pays des Abers, en quête de nouveaux horizons économiques, le chantier de 22,8 MF devrait débiter en avril-mai 97.

Jean Luc Germain

Cocktail "loisirs et formation"

Budget : 22,8 MF

Le montant global de l'investissement nécessaire à cette opération de reconversion est estimé à 22 847 000 F. La répartition s'effectue comme suit : 8,5 MF par la Région ; 3 MF par le Département ; 5 MF des Fonds Européens (FEDER) ; 1,5 MF dans le cadre du Programme Régional d'Aménagement du Territoire ; 4 847 000 F à la charge des collectivités locales.

Démarrage en mai 97

Le chantier devrait durer un an. Démarrage prévu en avril-mai 97. La commune devient maître d'ouvrage du projet. Le programme immobilier s'appuiera sur l'actuel bâtiment de l'UCPA, obsolète et désormais inadapté aux activités de loisirs. L'achat d'un ancien vivier désaffecté qui le jouxte sera nécessaire. Outre la réfection complète de chambrées (128 lits) et de sanitaires vétustes, le programme prévoit, entre autres, la construction d'une salle de restaurant avec vue sur la mer, de salles pédagogiques à géométrie variable (informatique, espaces langues, vidéo) ...

Activité pédagogique

La vocation pédagogique du lieu s'adressera en priorité aux adultes, durant une période allant d'octobre à avril. Les principaux thèmes ou domaines d'intervention du centre de formation seront les suivants : pêche et aquaculture (économie, sécurité, ressources, algues) les métiers de la plaisance, notamment le personnel des associations assurant l'encadrement des activités voile ; formation à la plongée professionnelle, aux langues étrangères, à l'environnement marin.

Compagnies d'armement

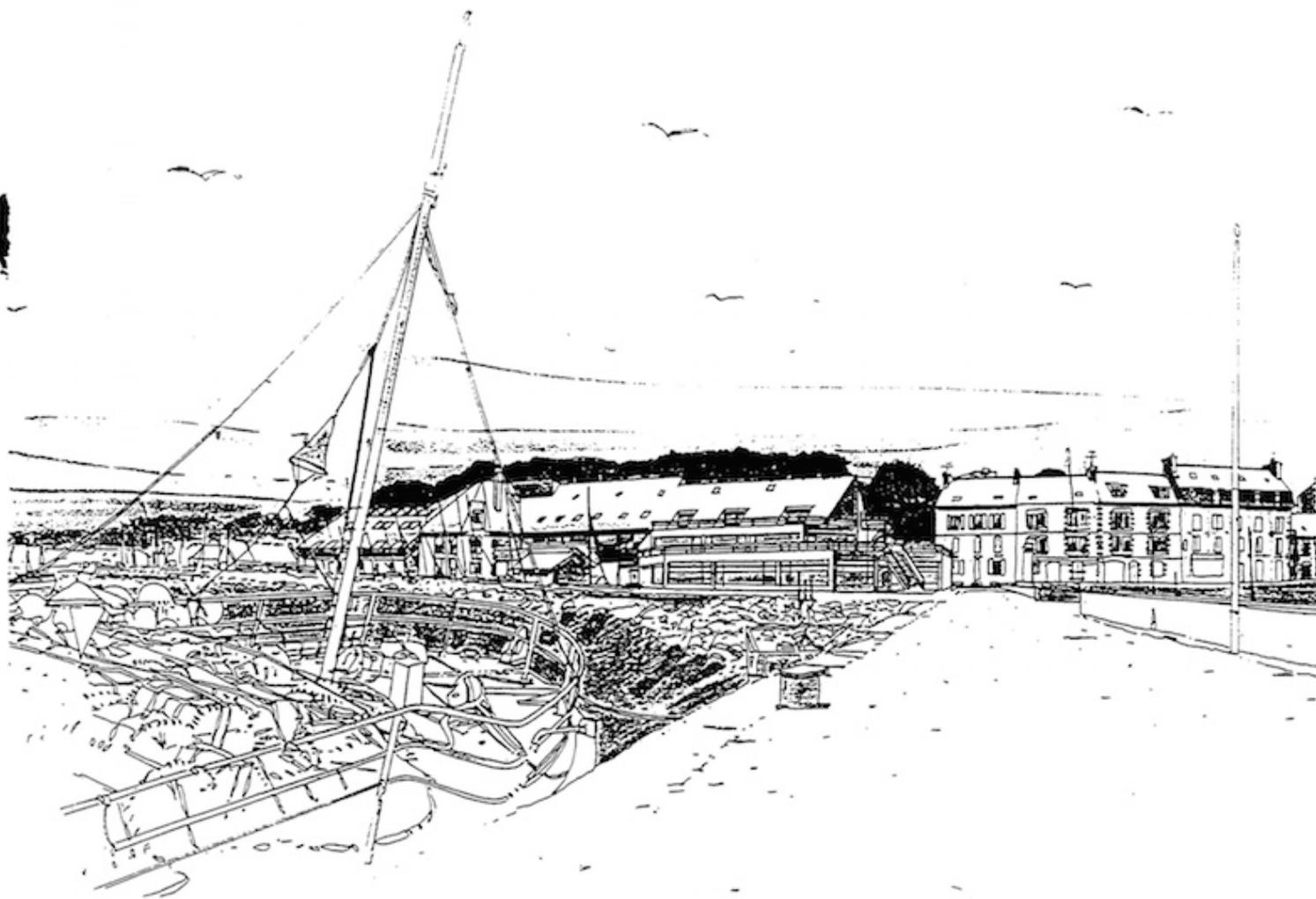
Proximité de Roscoff et dimension internationale de la Brittany Ferries obligent, le centre de la mer s'est forcément tourné vers la compagnie de transport maritime pour nouer un accord de partenariat. La direction de la Brittany Ferries a choisi de concentrer à l'Aber Wrac'h une grande partie de sa formation professionnelle jusqu'alors répartie sur trente sites. Parmi les activités décentralisées à l'Aber-Wrac'h, le secourisme, le management, l'informatique, la sécurité, l'accueil et le service.

Loisir

Déjà implanté sur le port de l'Aber Wrac'h, l'Union des Centres de Plein Air, l'une des grandes entreprises de loisirs françaises, développera son action à destination des classes de mer et des collèges, des groupes d'adolescents et de jeunes adultes. Proposant des activités telles que catamaran, planche à voile, kayak, randonnées terre-mer, le centre fonctionne actuellement du 1er avril au 31 octobre avec un taux de remplissage de 75%.

Les 18 emplois actuellement à la charge de l'UCPA seront maintenus. L'effectif augmentera même de trois personnes pour passer dans un premier temps à 21. L'intensification de la fréquentation de l'établissement (22 400 journées de formation prévues par an) devrait avoir, espère la commune, des retombées sur le tissu commercial local.

Le Télégramme Lundi 14 octobre 1996



Championnat départemental : Gym' Danse Tonic se distingue

Tel.
11-11-96

Les jeunes gymnastes de GRS (gymnastique rythmique et sportive) du club Gym' Danse Tonic ont une fois de plus brillé par leurs résultats. Lors du championnat départemental, dans les catégories fédérales et préfédérales, elles se sont hissées sur les premières marches du podium.

Préfédérales cadettes : 1. Solène Le Bris; 2. Aurélie Cléguer.
Fédérales minimes : 1. Enora Madec; 6. Alexandre Le Roux.

Fédérales cadettes : 7. Delphine Guével.

Un grand bravo à ces gymnastes, qui devaient se retrouver dimanche à l'espace Foucauld de Brest pour le championnat régional.



Les gymnastes classés moins Enora Madec.

canada: 27 Septembre - 4 Octobre

Des chutes du NIAGARA



à
QUEBEC en passant par Saint-Guillaume



où nos "cousins" canadiens nous reçurent chaleureusement

EXPRIMEZ VOUS...

Cette nouvelle rubrique qui vous est proposée doit vous permettre de vous exprimer dans les domaines les plus variés : réflexions, évocation, poésie, etc . . . Tout sera témoignage pour demain . . .

* * *

Dans le cadre de cette rubrique, voici un texte de Marie Hélène CABON, fille de Jean et de Janine, née à Brest le 10 janvier 1959.

Ce conte qui a obtenu le premier prix (adultes) au concours de Sarreguemines, tout de fraîcheur et de poésie, peut être assimilé à un véritable conte de Noël et mérite bien de figurer dans ce numéro de décembre.

* * *

La goutte la plus pure

Il était une fois, il y a bien longtemps déjà, un pays singulier où l'eau coulait d'abondance. On y trouvait des fontaines sur les places, des puits dans les cours et les jardins. Les petits ruisseaux se jetaient dans des rivières poissonneuses qui devenaient elles mêmes de longs fleuves larges et majestueux. La terre y était fertile, riche en fleurs multicolores et parfumées. Les arbres portaient fièrement des fruits savoureux, si charnus et si juteux qu'un seul suffisait pour assouvir la faim et la soif d'un homme. Les habitants étaient fiers de ces richesses, et ils rendirent hommage à cette nature généreuse en déclarant sacrées les sources des "Hautes Collines". On disait que celui qui s'y désaltérait aurait vie longue et prospère. On disait aussi que le friselis de ces sources était une musique envoyée par Dieu afin que les hommes n'oublient pas de Lui rendre grâce à chaque gorgée bue.

Dans ce pays vivait la princesse Eliora, qui faisait l'admiration de tous. Radieuse, toujours bienveillante, elle incarnait la fraîcheur de l'eau au printemps, son rire rappelait le son du ruisseau coulant sur les galets, et ses longs cheveux dorés les algues des rivières. Le roi son père se faisait bien du souci à son sujet, car elle refusait systématiquement tout prétendant. Son amour allait secrètement à Félix, le petit porteur d'eau du château. Il arpentait les corridors, escaliers et salles à longueur de journée, et offrait à boire à ceux qu'il croisait. Eliora aimait par-dessus tout quand il venait sur la terrasse de sa chambre, qu'il posait son fardeau, et lui jouait sur une petite lyre son air favori. Un air si doux.

GOUTTE DE PLUIE GOUTTE DE VIE
GOUTTE DE SUEUR GOUTTE DE SANG

TES LARMES SE SONT TARIÉS
GOUTTE LA VIE ELLE TE LES REND.

Ce garçon était la bonté même. De père inconnu, sa mère avait péri noyée quand il avait trois ans. Son oncle l'avait recueilli et le faisait travailler sans relâche. Dès son plus jeune âge, il avait montré un don si incroyable pour la musique, que l'on avait ressorti pour lui la lyre dont sa mère jouait autrefois, et qui faisait à présent le bonheur de la princesse.

Or voilà que depuis plusieurs semaines le niveau de l'eau baissait. Les récoltes étaient menacées, les habitants s'inquiétaient. Le roi consulta savants et experts, il fit restreindre la consommation des habitants au strict nécessaire, las !

C'est alors que le Grand Gardien des Livres lui demanda audience. Cet homme, vieux et érudit, avait toujours joui d'un grand prestige auprès des monarques successifs, du fait de sa sagesse et de son grand savoir. On le craignait un peu, mais ses conseils étaient suivis. Il consignait dans de grands livres reliés de cuir tous les faits marquants de l'Histoire passée et future.

"Ce qui arrive est écrit dans les Livres" dit-il. "Pour que l'eau et la vie coulent dans ton royaume, il faut aller de l'autre côté, au pays des vents, et en ramener une goutte, la goutte la plus pure. Le seigneur voisin a pour territoire un immense plateau balayé en toute saison par des vents vifs et cinglants. Son pays abrite bien des richesses minières, charbon, fer et or qu'il emmagasine dans des grottes obscures, mais son avidité n'a pas de limite. Il a décidé de s'emparer d'un trésor plus fabuleux : l'eau. Son intention est de l'entreposer dans de hauts foudres de chêne, puis de la faire mettre en bouteilles et de la vendre ! Cet homme nommé Ermlin, est bien particulier : il ne sourit jamais, il ne pleure pas non plus, insensible en toute circonstance, rien ne semble l'atteindre, comme s'il s'était à jamais fermé aux joies comme aux chagrins de la vie. On raconte qu'il a autrefois été très durement meurtri, et qu'en une nuit son caractère s'est transformé. Depuis il est dur et sec, et seule une personne simple pourra l'affronter. J'ai entendu parler d'un brave petit porteur d'eau qui travaille pour toi. Il figure en bonne place dans les prochains chapitres de mon Livre. Faisons lui confiance".

Or donc, un beau matin, Félix se présenta dans la salle du trône. Il se sentait à la fois honoré et effrayé. L'instant était solennel, et il se tenait bien droit devant le roi et le Grand Gardien.

"Te voici investi d'une mission de la première importance", dit le roi. "Une goutte pour la survie de mon royaume !".

"Oui, et tu dois la recueillir dans cette épuisette en or que je te confie" ajouta le Grand Gardien. "Elle a tout juste la taille d'une goutte. Quoi qu'il advienne, aie confiance en toi-même autant que j'ai confiance en mes Livres, et suis toujours la voie de ton cœur. C'est cela qui te guidera vers la goutte la plus pure".

Bon. Le voilà parti, un baluchon attaché sur son dos, contenant sa lyre et des provisions pour quelques jours. Partout où il allait, le sol était craquant, les arbres dénudés et les animaux assoiffés. L'urgence de sa mission lui apparut alors, et il se sentit bien petit et bien impuissant.

Avant de s'endormir le premier soir, il sortit sa lyre et joua son air en songeant à Eliora. Cet air si doux qu'il tenait de sa mère.

GOUTTE DE PLUIE GOUTTE DE VIE
GOUTTE DE SUEUR GOUTTE DE SANG
TES LARMES SE SONT TARIÉS
GOUTTE LA VIE ELLE TE LES REND

Le lendemain il atteignit le pays des vents. Il portait bien son nom, Félix devait se courber, la tête rentrée dans les épaules, pour avancer. Il marcha ainsi de longues heures avant d'arriver à un village. Les habitants avaient le teint grisâtre car ils étaient le plus souvent sous terre, à travailler dans les mines du seigneur Ermlin. Celui-ci avait fait savoir que bientôt il y aurait des bouteilles d'eau vendues sur la place du marché de la grand ville. Cette nouvelle alimentait les conversations. L'eau était une denrée rare, et l'on se réjouissait de pouvoir s'en procurer si facilement. Cependant le prix demandé était si honteusement élevé, que la colère grondait.

Félix se joignit à un groupe de villageois qui se rendait à la ville. Il portait dans une gourde de l'eau de source des Hautes Collines, et il en offrit à ses compagnons de route tout ébahis. Habités aux privations, une telle générosité les intrigua tout d'abord, puis les émut. "La voie de ton cœur" se rappela Félix, et il distribua tout le contenu de sa gourde.

Arrivé à la ville les villageois étaient devenus ses amis, et ils l'aiderent à trouver les renseignements nécessaires à la poursuite de son aventure. Ainsi ils apprirent de la bouche de soldats que d'énormes quantités d'eau seraient entreposées cette nuit dans la caverne dite du rocher, et que le seigneur devait s'y rendre pour inspecter la livraison. Cette caverne regorgeait des trésors accumulés au fil des ans.

Félix n'hésita pas. Rassemblant son courage, il se mit en route et arriva en fin de journée devant une haute paroi rocheuse. A mi-hauteur de celle-ci se trouvait l'ouverture d'une grotte profonde et sombre. On y accédait par un escalier grossier creusé à même la paroi. Des hommes le gravissaient, portant chacun un fût. Félix profita de sa petite taille pour se faufiler derrière des fûts posés au sol, vite il ôta un couvercle et prit place à l'intérieur, attendant d'être transporté dans la caverne. Une fois là-haut, il sortit du tonneau et fut ébahi par l'éclat des piles d'or, la brillance de monticules de pierres précieuses. Tout cela étincelait sous la faible lumière de flambeaux fixés aux murs et semblait irréel. A côté de ces trésors, des rangées de tonneaux étaient alignées. Chacun portait une inscription à la craie, en indiquant la provenance. Nombreux étaient ceux qui venaient des sources des Hautes Collines. Félix tâta dans sa poche l'épuisette d'or. Depuis son enfance il connaissait le caractère sacré de ce liquide, et on lui avait enseigné à respecter à travers lui la générosité du Dieu Nature. Devait-il prélever une goutte de ces tonneaux comme étant *La Goutte La Plus Pure* ? Il ne savait que faire. Son cœur lui disait que cette eau, dérobée, destinée à être vendue au bénéfice d'un seul homme ne pouvait plus être considérée comme pure. Il hésitait.

Derrière lui parvint un bruit de pas. Un homme grand et encore jeune s'avançait. A la vue de Félix, il marqua un temps d'arrêt, mais ne montra ni surprise ni curiosité. Il alla tout simplement s'asseoir sur des coussins installés à même le sol, face aux diverses richesses entassées devant lui. Il semblait les contempler. Félix, intrigué, s'approcha. Malgré sa crainte, la curiosité fut la plus forte.

- Etes vous le seigneur Ermlin ? demanda-t-il d'une petite voix.
- Je le suis, répondit l'homme d'un air triste et las.

- Je viens du pays des Hautes Collines, où la sécheresse s'est abattue. On prétend que vous en êtes responsable, alors je suis venu vous demander d'arrêter cela. Vous comprenez, sans eau, il n'y aura plus de vie !

- La vie ! La mienne s'est arrêtée un jour, quand j'ai perdu la plus grande richesse, et depuis je n'ai eu de cesse d'essayer de combler cette perte. Tout le reste m'est indifférent.

- Mais vous ne pouvez priver les hommes d'un bien si indispensable ! Et puis l'eau ne se laisse pas enfermer, elle n'est pas faite pour cela. Elle doit couler, gicler, éclabousser, arroser !

- Il y a bien longtemps, l'eau m'a enlevé un être très cher, et mon cœur s'est brisé. J'entends bien tes paroles, mais elles ne pénètrent pas plus loin que mes oreilles. Tu perds ton temps.

A bout de paroles, Félix sentit son assurance le quitter. Il avait été bien présomptueux en se lançant dans cette entreprise. Mais visiblement on ne pouvait atteindre le cœur sec et fermé de cet homme ! Découragé, il s'assit à terre, mit sa tête sur ses genoux et se laissa aller à son chagrin. "Aie confiance en toi-même" lui souffla une voix en esprit. Et comme chaque fois qu'il avait besoin de se reconforter, Félix sortit sa lyre de son baluchon, et joua cet air si doux qui lui venait de sa mère, et qui ressemblait tant au murmure de l'eau :

GOUTTE DE PLUIE GOUTTE DE VIE
GOUTTE DE SUEUR GOUTTE DE SANG
TES LARMES SE SONT TARIÉS
GOUTTE LA VIE ELLE TE LES REND.

Il joua, joua à s'en étourdir, jusqu'à ce que sa tristesse fût apaisée. Puis il se tourna vers Ermlin, et resta bouche bée. Le seigneur semblait bouleversé. Ses lèvres tremblaient, des sanglots lui venaient dans la gorge, et enfin, une grosse larme roula sur sa joue, puis une autre, et une autre encore. Il pleurait.

Félix sut dans son cœur que cette larme, cette goutte, était ce qu'il était venu chercher. Tout doucement il retira l'épuisette de sa poche, et tout doucement il la posa sur le visage ruisselant. Au moment même où une larme la remplit, on entendit le tambourinement particulier de la pluie tombant dru sur les escaliers extérieurs. Et il se passa une chose extraordinaire. Les couvercles fermant les tonneaux sautèrent l'un après l'autre, et l'eau se déversa sur le sol. Et elle coula, et elle dévala les escaliers, et elle forma des rigoles qui allèrent rejoindre le lit d'anciens ruisseaux. Voilà que les sources des Hautes Collines jaillissaient à nouveau, que les fontaines chantaient dans les jardins. Et plus Ermlin pleurait, plus il se libérait, plus l'eau coulait et dégoulinait de partout.

- Ta lyre et cette musique, je les connais ! dit Ermlin. Autrefois c'était l'instrument de ma bien-aimée, et elle jouait cet air. Nous étions les plus heureux. Hélas, elle n'était pas de sang noble, et mon père n'a pas permis notre union. Nous nous voyions en cachette, et un jour j'ai dû partir guerroyer au loin. Trois années d'abandon. A mon retour j'étais décidé à l'épouser contre l'avis de mon père. En venant me rejoindre elle s'est noyée dans un torrent tumultueux. La suite tu la connais. Je me suis emmuré dans un monde d'insensibilité, de sécheresse. J'ai oublié toute émotion. Tu viens de me rendre la vie, et l'eau qui coule ici est celle de mon baptême. Jamais je ne te remercierai assez. Mais dis-moi, d'où tiens-tu cette lyre ?

- Elle me vient de ma mère, qui m'en jouait quand j'étais tout petit. Ensuite elle a péri noyée et ... mais, c'est étrange, c'est comme votre ...

- Mon Dieu ! Tu serais donc ... mon fils ! ...

Ces deux-là avaient beaucoup de choses à se dire, et ce n'est qu'au petit matin qu'ils décidèrent de prendre la route ensemble.

Les paysages s'étaient déjà transformés sous l'effet bienfaisant de la pluie, et les gens les acclamaient en les arrosant d'eau fraîche sur leur passage.

Le roi et le Grand Gardien les accueillirent dans la salle du trône. Félix fut chaudement complimenté. Ermlin raconta son histoire au Grand Gardien, qui la notait dans son Livre. Le roi fut heureux d'avoir enfin un prétendant qui ait l'heur de plaire à sa fille. On dit que la veille de leur mariage, Eliora et Félix se rendirent aux sources des Hautes Collines, qu'ils en burent l'eau jusqu'à plus soif, et que leur vie fut longue et prospère. Il n'y eut plus de sécheresse.

Au repas de noces, c'est Ermlin qui joua de la lyre, et son chant disait ceci :

GOUTTE DE PLUIE GOUTTE DE VIE
GOUTTE DE SUEUR GOUTTE DE SANG
COULENT LES LARMES EN UNE NUIT
LA VIE M'A RENDU MON ENFANT.

* * * * *
* * *
*

Appel à l'imaginaire

Qu'est-ce qu'un conte ? Le dictionnaire nous dit qu'il s'agit d'un récit d'aventures imaginaires comme les contes de fées ou les contes philosophiques. C'est un type de récit en prose d'événements fictifs et donnés pour tels dans un but de divertissement. Contrairement à ce qu'on pense souvent, les contes ne sont pas seulement destinés aux enfants. « Ils mobilisent nos facultés d'imagination et notre aptitude à la rêverie. Ce n'est d'ailleurs qu'à partir du XVIII^e siècle, après la vague de contes orientaux dans le style des Mille et Une Nuits que le conte sera méprisé par des lettrés et relégué pour la plus grande partie dans les éditions pour la jeunesse » expliquait Nataly Walsch, conservateur de la bibliothèque municipale, cheville ouvrière de la manifestation. « Le récit doit être assez court » vous diront les puristes.



En catégorie "adultes", Mme Marie Cabon-Wermann de Sarreguemines a triomphé avec sa *Goutte d'eau la plus pure*. Lucien Gourong a lu et raconté les œuvres primées.

Les gagnants sont repartis avec 5 000 F (premier prix adultes), 2 000 F (jeunes) et des cadeaux d'une valeur de 1 500 F (enfant).

VOUS RECONNAÎTREZ - VOUS ?

jeunes sportifs de l'Ecole de Foot-Ball, réunis
ici avec Alfred MAREC et Guy MAREC son neveu ?

Novembre 1973



1^{er} rang : Gilbert LE GOFF, Bernard LE GOFF,
Alain L'HOSTIS, Eric PRONOST, Rémi LE BORGNE.
2^eme rang : Joseph OULHEN , ? , Didier LE FOUR.

LANDEDA

Sous la monarchie de Juillet

VIE MUNICIPALE

LE MAIRE

Choisi parmi les membres du conseil municipal, il est nommé par le préfet. C'est lui qui convoque le conseil en sessions ordinaires ou en sessions extraordinaires, ces dernières devant recevoir l'autorisation du sous-préfet, véritable tuteur de la commune qui supervise, rappelle à l'ordre, et blâme certaines décisions.

Le nombre des sessions n'est pas fixe et est fonction des questions à traiter et de leur urgence : 3 séances en 1838, 6 en 1839, 9 en 1840, 8 en 1841, 9 en 1842, 12 en 1843, 10 en 1844...

Les votes des conseillers ont lieu à main levée, parfois à bulletin secret et l'on recourt à un mode particulier de vote, dans une circonstance seulement : le "vote par boules".

C'est le 24 Octobre 1841, lorsque le maire propose qu'une somme de 56 francs soit allouée à l'instituteur pour l'indemniser de son loyer. Grave question s'il en est ! On décide de tirer au sort "je veux dire aux boules": les boules noires pour refuser, les blanches pour accepter. On tira 9 boules noires et seulement 6 blanches !. La proposition fut donc refusée!. Curieuse façon de faire mais qui évite de prendre ses responsabilités publiquement!.

Le maire peut déléguer à son adjoint, lui-même nommé par le préfet, l'état civil, l'entretien des chemins vicinaux, la police et toutes affaires en son absence.

Il propose à l'examen des conseillers le compte moral d'administration et le compte de gestion déposé par le receveur municipal.

Il propose au préfet les noms des répartiteurs chargés de la répartition et du recouvrement de la contribution personnelle et mobilière; et c'est avec eux que sont désignées les personnes non susceptibles de la payer. Il nomme les 3 conseillers chargés de donner leur avis sur les réclamations relatives aux listes électorales.

A partir de 1833 (loi Guizot sur l'enseignement), il préside le comité local de surveillance de l'éducation.

Il promulgue le règlement annuel relatif à la coupe du goémon et prend les arrêtés portant sur les mesures pour la conservation du goémon de rive :

Vu la loi du 18 Juillet 1837,

Considérant que lors des grandes marées, les personnes qui cherchent des ormeaux (coquillages bons à manger attachés à la pierre), font un grand dommage aux goémons lorsqu'elles renversent la pierre de

manière à prendre le goémon attaché à la pierre entre cette pierre et le sol,

Vu les différentes réclamations qui nous sont parvenues à ce sujet,

Avons arrêté ce qui suit :

article 1er : A l'avenir, toute personne faisant la pêche du coquillage appelé ormeau sera tenue de remettre en place les pierres qu'elle aura soulevées, il est expressément défendu de renverser les pierres de manière à prendre le goémon entre la pierre à laquelle il est attaché et le sol.

Article 2 : les contrevenants au présent arrêté seront punis conformément à la loi.

Article 3 : la gendarmerie, le garde champêtre et les gardes goémoniers sont chargés de mettre à exécution le présent arrêté.

Chargé de la police et de la sécurité, le maire n'hésite pas à prendre des arrêtés qui peuvent paraître draconiens au regard du laxisme actuel, comme en témoigne l'arrêté pris par R.M. Cabon le 8 décembre 1836 :

Article 1 : A l'avenir, on défend de ne laisser les chiens sans être attachés, voyant les grands événements qui arrivent dans la commune et cela par la négligence des habitants faute d'attacher leur chien.

Article 2 : Ceux qui feront quelque difficulté seront poursuivis, traduits et jugés au tribunal de police comme réfractaires aux lois. Nous autorisons le sieur Jean-Baptiste Martin, garde champêtre d'exécuter et veiller strictement au dit arrêté et à tuer tous les chiens sans respecter un seul qu'il trouvera sans être attaché et le propriétaire du chien sera obligé à payer une somme de 1 franc et même ils seront responsables de ce qui pourrait arriver à cause de leur chien.

Si le maire parle d'événements, c'est pour ne pas effrayer en utilisant le mot "rage" (encore appelée hydrophobie), un fléau très répandu alors. Bien plus tard, d'autres arrêtés seront pris à la suite de cas signalés dans la région et de morsures par chiens atteints de la rage et ce jusqu'en 1923. Il faudra attendre Pasteur et son vaccin pour enrayer cette maladie.

On peut dire que les maires qui se sont succédé de 1830 à 1848 , bien que soumis au contrôle du sous préfet ont su prendre leur responsabilité.

...

LE CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal gère avec le maire les affaires de la commune. Il examine le budget et s'il approuve généralement "d'une voix unanime" le compte de gestion et le compte moral, il s'élève quelquefois contre les charges qui pèsent sur les contribuables.

Le 10 Mai 1829 "le sieur Marec Yves observe que l'imposition foncière s'élève presque au tiers du revenu et émet le voeu qu'il soit adressé une réclamation au conseil d'arrondissement".

Le 5 août 1832, la préfecture ayant apporté des modifications au budget, le conseil fait remarquer que "la prestation et d'aussi faibles secours pécuniaires sont loin de suffire pour la réparation et pour l'entretien des routes dans une commune où il se fait tant de charrois continuels, en effet, les habitants recueillent du mieux qu'ils peuvent de goémon pour engraisser les terres et elle est beaucoup fréquentée par d'autres communes pour nous envoyer du chauffage que nous n'avons que peu et d'entrer pour en prendre la cendre et à différents autres effets, il est donc nécessaire que nos routes soient bien entretenues pour que les passants ne soient pas rebutés par la difficulté de communication et l'intérêt de l'agriculture que le gouvernement a tout à coeur de favoriser se trouvent ici d'accord avec les intérêts des habitants".

Quand, en 1839, le préfet notifie à la commune qu'une somme de 965 francs lui est imposée pour les chemins dits "de grande circulation" qui relèvent du département, le conseil émet le voeu que ce contingent "soit prélevé au moyen de centimes spéciaux" et profite de cette occasion pour "élever de justes réclamations contre la quote-part qui lui est affectée qui est dans une disproportion criante relativement aux autres communes et demande qu'il soit fait droit ultérieurement à ses réclamations fondées en justice et en raison".

Le 8 mai 1834, après avoir examiné les évaluations des maisons, le conseil estime que la commune est trop chargée en comparaison de Plouguerneau et Lannilis n'ayant pas une seule maison comparable à celles de ces 2 communes.

Le conseil examine également le compte de gestion de l'hospice. C'est le conseil qui fixe la durée et le prix des prestations en nature imposées aux habitants pour l'entretien des chemins.

exemple : 2 journées pour chaque individu,
1 simple journée de cheval,
1 simple journée de charrette,
dont les prix s'élèvent respectivement à 75 centimes, 75 centimes, et 1 franc. en 1836.

Quand une circulaire préfectorale proposera de convertir ces prestations en travail à la tâche, le conseil repoussera cette suggestion (25 février 1840).

...

C'est aussi le conseil qui fixe les droits d'octroi frappant les boissons entrant dans la commune. En 1829 (27 septembre), ils s'élevaient à 1 franc pour le vin en cercles, 1,15 franc pour le vin en bouteille; à 0,35 franc pour la bière, le cidre et l'hydromel par hectolitre.

Monsieur Martin, ancien Receveur, a été admis par le conseil à déposer au bureau de la commune des recettes et dépenses au budget pour être vérifié et approuvé par le conseil. Le 15 août 1838, le conseil a divisé en deux parties, la première concernant le Compte final de 1837 et la deuxième le Compte de la première année de 1838. Le dit Compte a été rédigé conformément aux instructions sur la Comptabilité données au Conseil municipal Régulier, en ce qui concerne le budget et il a été en conséquence approuvé, tant en recette qu'en dépense. Il résulte de l'examen de ce Compte que les recettes effectuées en 1838 s'élevaient, savoir:

Sur l'exercice de 1837, première partie à
 Sur l'exercice de 1838, deuxième partie à
 Les dépenses acquittées en 1838 s'élevaient, savoir:
 Sur l'exercice de 1837, première partie à
 Sur l'exercice de 1838, deuxième partie à
 L'excédent de recette au 31 décembre 1837 se trouvait à savoir à

Recette	Dépense
3,033.37	
	2,731.31
4,519.18	2,731.31
1,787.80	

Il en résulte que le Comptable est au bout du trimestre 1837 débité de la commune de mille sept cent quatre-vingt sept francs 80.

fait et arrêté, après lecture, en séance à l'indépendance les intérêts pour intérêts et ce qui doit être
 H. Le Duff, Laot, Lacomme, Tinevez, J. Guisier, Cadou, - K. M. a. d. i. c.
MARIE, LAOT, LACOMME, TINEVEZ, J. GUISIER, CADOU, - K. M. a. d. i. c.
 Le Maire

Si le conseil municipal est soucieux du bon état des chemins et sollicite les aides nécessaires (voir le chapitre: voirie), il s'insurge de devoir participer à la réalisation de routes situées hors du territoire communal. C'est ainsi qu'il déclare à l'unanimité le 25 mai 1837 qu'il ne délibérerait pas sur le chemin de grande communication Brest-Lannilis déclenchant une violente réponse du sous-préfet en date du 31 mai: "cette conduite est intolérable car elle viole la loi" et qu'en cas de maintien de cette position "j'en référerai à l'autorité supérieure, qui pourrait prononcer la dissolution du conseil municipal".

Le conseil dut céder, mais en 1845, il demanda à être exempté des prestations en raison des journées de charrois et à bras consentis pour la reconstruction de l'église.

Si on peut trouver normal que le conseil refuse de participer à la construction du palais de justice et de la prison de Brest (21 août 1839), que penser par contre du refus portant sur la construction d'un pont à Paluden (10 février 1842) et d'une digue ou d'un pont à Tréglonou (9 février 1846) ?

Le conseil municipal défend les intérêts de la commune aussi bien contre les prétentions de Lannilis concernant la récolte du goémon sur les côtes que contre celles de propriétaires.

Le 5 août 1832, il accepte la délimitation entre Lannilis et Landéda "à condition qu'on mettrait les limites dans la grève aussi que dans la terre, c'est-à-dire qu'on distinguerait les deux communes l'une comme l'autre tant en terre qu'en mer et que chaque commune jouira seuiement de ses droits, voilà notre avis et notre jugement, hors de cela nous ne consentirons jamais d'en faire d'aucune autre manière d'après la loi et l'ordonnance maritime". (voir plus loin le chapitre "goémon").

A partir de 1842, le conseil municipal doit affronter les revendications de M. Riou-Kerhallet.

Ce dernier, dans une lettre adressée au sous-préfet, revendique la propriété du lavoir des Anges.

Si le conseil dans sa séance du 31 Janvier 1842 est prêt à accepter, il formule des réserves et demande le remboursement à la commune des frais occasionnés par les réparations effectuées. M Riou-Kerhallet ne l'entend pas ainsi et renouvelle sa demande auprès du sous-préfet, ce qui occasionne une nouvelle réunion le 2 octobre 1842.

Monsieur Riou-Kerhallet est têtu, les membres du conseil ne le sont pas moins! "La commune ne peut renoncer sans indemnité aux dites réparations, vu que le père de M. Riou-Kerhallet lui a vendu les pierres, qu'il figure au budget de 1815 une somme de 140 francs pour aider à ces réparations qui ont été faites constamment sans aucune opposition sous ses yeux et que le surplus a été fait par la prestation en nature, choses qu'elle se propose de prouver au besoin. En conséquence, elle demande à être indemnisée à dire d'experts ou gens connaisseurs".

...

Voilà une affaire qui traîne en longueur. On se livre à une véritable guerre de tranchées et le 18 janvier 1846, le conseil réaffirme sa détermination.

Est-ce la fin du conflit ? Que non !.

Le 9 février 1846, les conseillers observent :

- 1° que de temps immémorial , les habitants de la commune avaient l'usage de ce lavoir et même en 1815 la commune y fit des travaux qui montèrent à une somme de 500 francs dont 140 francs figurent au budget de la dite année et ce n'est que depuis 1845 que M. Riou est venu troubler cette jouissance.
- 2° que lorsque M. Riou-Kerhallet fit l'acquisition de la propriété des Anges, il ne le faisait qu'avec les clauses et conditions du cahier des charges où l'article 7 y dit "il prendra le bien dans l'état où il se trouve à l'époque de son adjudication et il sera tenu de souffrir et consentir toutes les servitudes auxquelles il pourra être assujetti sans espoir d'aucune indemnité ni dommages et intérêts. Dans l'état descriptif de la propriété, on lit: au nord du dernier jardin, un parc dit parc moan, au nord du dernier, autre parc dit parc ar feunteun, un bois de haute futaie, une fontaine, une franchise (*), un ancien abreuvoir servant de douet à laver.

Qu'en résulte-t-il ? C'est que l'ancien abreuvoir servait de douet à laver, le tout est le litige qui existe dans ce moment-ci entre monsieur Riou et les habitants de la commune de Landéda.

On voit qu'à cette époque, les habitants avaient la jouissance, c'est pourquoi monsieur Riou doit supporter cette servitude constatée par le procès verbal d'adjudication en date du 2 Floréal l'an 3 de la République française.

Le 29 mars 1846, le conseil est d'avis de solliciter l'autorisation du conseil de préfecture de poursuivre M. Riou afin de faire reconnaître le droit de la commune qu'il revendique aux eaux du lavoir des Anges dont la commune a acquis par prescription l'usage "gratis".

Pour les jurisconsultes, le droit des habitants d'user des dits fontaines et lavoir résulte du fait qu'ils sont nécessaires aux habitants et que l'usage immémorial et sans trouble est acquis aux habitants.

Pour le conseil, réuni le 12 mai 1846, il est facile de fournir les preuves de cette nécessité et de cet usage.

"Il est constant qu'avant la vente au profit de monsieur Riou et même avant celle au profit de monsieur Hersant, son vendeur, les habitants du bourg de Landéda et des villages et hameaux voisins se servaient des dits fontaines et lavoir et s'en servaient exclusivement puisqu'il n'en existait pas d'autres dont ils puissent user "Le conseil est d'avis que la commune soutienne devant les tribunaux le droit qui lui incombe d'user sans payer aucune indemnité des dits fontaines et lavoir et vote une somme de 76 francs 05 centimes dus pour frais de consultation au comité consultatif".

(*) franchise : endroit dont peuvent jouir librement les habitants

Et revoilà monsieur Riou-Kerhallet !.

A la suite d'une lettre que ce dernier lui a adressée, le sous-préfet autorise une réunion extraordinaire devant permettre d'examiner le barrage effectué sur le chemin rural nommé Créac'h-ar-Pince, au terroir des Anges et allant des Anges à l'Armorique.

Monsieur Riou et son fermier, le sieur Calvarin, ont en effet barré le chemin. Le conseil le 18 janvier 1846 déclare "d'une voix unanime que ce chemin a été de temps immémorial rural et public et est encore utile à la commune qui en revendique donc la propriété".

C'est un rude adversaire que ce monsieur Riou-Kerhallet. Il ne veut rien savoir et le 9 février le conseil autorise le maire à verbaliser et à faire traduire monsieur Riou devant les tribunaux compétents, afin qu'il soit condamné à déboucher ce barrage".

Encore une question qui s'éternise puisque nous la retrouvons encore à l'ordre du jour le 28 août 1848 !

Défense des intérêts mais aussi de l'honnêteté des habitants!.

Quand mademoiselle Masson de Lannilis réclame la restitution des propriétés lui appartenant et qui seraient occupées par des habitants de Landéda, quelle indignation!". Ils ne connaissent pas en cette commune des gens susceptibles de se déshonorer pour envahir la propriété de qui que ce soit. Mademoiselle Masson est invitée à produire les actes de propriété à l'administration qui lui rendra toute la justice possible sur ce qu'elle réclame injustement car jusqu'à ce moment nous supposons qu'une grande partie de ces méchous et franchises appartiennent à des particuliers qui se proposent de produire leurs titres à l'administration et le surplus à la commune". (24 octobre 1841).

Le conseil municipal dresse la liste des enfants indigents en âge d'aller à l'école et qui ne reçoivent l'instruction ni à domicile ni d'aucune institution publique ou privée (voir plus loin: l'enseignement).

Dans le domaine économique, les conseillers font preuve d'une heureuse initiative. En 1836, par exemple, on ne trouve de foires qu'à Lannilis, foires ayant lieu le 2ème mercredi de Janvier, Mars, Mai, Juillet, Septembre et Novembre.

Aussi, c'est toujours "d'une voix unanime" que le 19 août 1836" nous déclarons que la commune de Landéda n'a jamais eu l'avantage d'avoir des foires jusqu'à ce jour, mais, maintenant, nous sommes unanimement d'avis que soient créées 5 foires dans l'année, une chaque troisième lundi du mois de Février, Avril, Juin, Octobre et Décembre et de commencer en 1837".

Une initiative qui ne dut pas plaire, en dépit des dates choisies, puisque le même vœu est repris le 14 juillet 1839, vœu qui se veut rassurant "ces foires ne porteraient pas préjudice aux communes des environs et qu'au contraire elles leur feraient grand avantage et grand bien, voilà l'exposition de notre bonne opinion, en priant les autorités supérieures d'approuver et d'octroyer à notre demande".

En conclusion : une gestion rigoureuse, le souci de défendre les intérêts de la commune et de ses habitants, mais une certaine frilosité, un repli sur soi, une vue étroite du monde extérieur .Est-ce orgueil, conservatisme, chauvinisme local , peur de ce qui est extérieur? Tout cela peut-être à la fois et dont on trouve encore des traces aujourd'hui!.

LA POLICE

Jean Baptiste MARTIN, garde champêtre est chargé d'assurer l'ordre public. A lui de faire respecter les arrêtés du maire concernant la récolte du goémon, la pêche des coquillages, la divagation des chiens qu'il peut abattre s'il en rencontre!

A Lannilis, est implantée une brigade de gendarmerie.

Un décret de l'Assemblée Nationale du 22 décembre 1790 reconstitua la maréchaussée qui prit le nom de Gendarmerie Nationale, formant sous la direction du ministère de la Guerre, un corps militaire organisé comme l'armée.

Le 21 juillet 1791, Lannilis demanda l'établissement d'une brigade.

En 1835, la brigade ne comprend que des gendarmes à pied commandés par le maréchal des logis MICHEL. Chargés d'assurer l'ordre dans le canton, les gendarmes sont aussi affectés à la surveillance de la récolte du goémon. Le règlement municipal comporte un article précisant que les brigades de gens d'armes, veilleront, avec le garde champêtre et les douaniers, avec la plus grande exactitude à la stricte exécution de l'arrêté et qu'ils sont autorisés à parcourir le plus souvent possible toutes les sections de la commune.

"Le 13 Mai 1836, le garde champêtre Jean-Baptiste MARTIN, surveillant la côte, rencontre le maréchal des logis MICHEL Pierre Augustin et les gendarmes JAY Pierre, CARDAL Joseph et BIGNARD Jean-Louis, tous quatre de la brigade de Lannilis et leur demande assistance pour appréhender l'équipage d'un bateau en infraction". Quand, le 17 septembre 1839, un cadavre est découvert dans un réservoir à Croas Anès, ils accompagnent sur les lieux le maire de Landéda.

L'imagerie populaire a rendu populaire ce gendarme dont on menaçait souvent les enfants récalcitrants :

"Fermez les yeux puisque je chante
Ou les gendarmes vont venir".

F. Barillot
Les chants de l'enfance. Larousse.

J. MICHEL



SOUVENIRS

Jean GUIZIOU

--oOo--

JOURS ORDINAIRES

--oOo--

Il y a les dimanches et les fêtes. Il y a les grands travaux qui amènent à Cléfos nombre de personnes étrangères à la ferme. Tous ces jours-là, l'alimentation est soignée, et riche. Invariablement, le plat de résistance est le KIG HAG FARZ (1). Les hommes boivent du vin, les femmes de la limonade.

Mais il y a les jours ordinaires, où règne une extrême frugalité.

Le lendemain des jours fastes, on épuise évidemment les restes du fameux KIG HAG FARZ : car, du far, on en fait - à dessein - une grande quantité . Alors, le trop plein, on le coupe en fines lamelles que l'on fait frire : C'est le FARZ BUAN (2), le bien nommé, que l'on ingurgite avec le secours d'un grand bol de lait. Mais il y a pire : c'est le POULLOUD (3) que le même bol de lait permet - tout juste - d'avalier. Quand il apparaît , l'assistance grogne de dépit (4). Restent les menus traditionnels : les crêpes, les pommes de terre à l'eau, la bouillie de froment ou d'avoine , toujours accompagnées de l'inévitable bol de lait . Jamais, en dépit de la qualité des ingrédients utilisés, ces différents menus ne satisfont des gens qui travaillent du matin au soir.

A la maison , c'est la même austérité , et une monotonie encore aggravée : en fait, nous sommes abonnés aux pommes de terre. Pour donner le change, Mamm nous confectionne certains jours du RATA (5). Mais c'est du RATA MARI DALEC (6) .Aussi , quelle aubaine lorsque mon oncle de Cléfos vient, avec son attelage, nous porter la paille qui nous revient - alors il y a une petite amélioration -, ou mieux quand on vient , de Coat Méal ou de Milizac , nous livrer une charretée de bois de chauffage (7) : avec cet étranger dans la place, on est forcé de faire les choses convenablement.

(1) KIG HAG FARZ: Viande (sous-entendu KIG MOCH) et far. Le lard (conservé dans le KELORN) est celui du cochon tué à la ferme par JOB ROBIC, le spécialiste.

(2) FARZ BUAN : far vite (fait)

(3) POULLOUD. Vous faites une pâte très fluide, à base de blé noir. Avec une louche, vous précipitez de petites quantités de cette pâte dans du lait qui bout dans une grande bassine. Les grumeaux que vous obtenez ainsi, c'est le POULLOUD.

(4) Le POULLOUD, cordialement détesté, sera bientôt abandonné.

(5) RATA : ragoût.

(6) RATA MARI DALEC : Ragoût sans viande de Marie Tallec (une personne du bourg qui aurait inventé la formule).

(7) Bois de chauffage : KEUNEUD. Le bois (forêt) et le bois (matière) se disent KOAT. Le bois de chauffage est utilisé dans la cheminée (comme l'ajonc : LANN). Pour le fourneau on utilise du charbon dont du charbon de Cardiff, livré par bateau à l'Aber Wrac'h.)

Il y a , à Landéda, des jours ordinaires pour le commun des mortels , mais qui sont des jours glorieux pour une certaine catégorie de Landédiens : les pensionnés.

Je vous ai déjà dit que l'Aber -Wrac'h a une fâcheuse tendance à collectionner des tas de choses, au détriment du bourg. Pour le port, le sémaphore, les douanes , et même les hôtels , on pourrait difficilement faire autrement. Mais il y a aussi la poste. On me dit que c'est à cause de la gare : les deux choses vont ensemble (8). Et une chose capitale va avec la poste : c'est le paiement des pensions.

Il y a , des pensionnés , à Landéda avec tous ces anciens FAYOTS (9) et ces quelques vieux de la Coloniale ! Chez eux, le jour de la pension est régulièrement coché sur le calendrier. Lequel est accroché en bonne place dans la cuisine, pas loin du fourneau, là où il fait si bon. Le jour de la pension est pour eux le grand jour. Ils renaissent, tout simplement, à la vie. Le matin quand ils se lèvent, ils sont pleins d'assurance, alors qu'en temps ordinaire, à la maison, ils n'en mènent pas large. Les grands souvenirs - ceux qu'ils garderont comme autant de glorieux trophées jusqu'à leur dernier souffle -leur remontent à la tête : la Chine et ses histoires incroyables, Tombouctou ou le Tchad, ou encore mieux : Tahiti..., ou l'Indochine avec ses CONGAÏS (10) dont ils ont oublié l'avidité pour ne se rappeler que leur grâce et leur attachement. Oui , ce matin ils bombent le torse : je veux dire les mieux conservés. Mais ils font tous de leur mieux.

D'ailleurs, sur la route, on a pensé à eux : des cafés secourables, installés aux points stratégiques (11), sont à leur disposition. A l'aller, il s'agit de parfaire la mise en condition. C'est l'allégresse, d'autant plus que pour se rendre à la poste, à l'Aber-Wrac'h , on descend, d'où qu'on vienne ; Au retour, ces mêmes cafés sont des havres où il fait bon se reposer et reprendre des forces, car la route monte, où qu'on aille. La dernière station, pour beaucoup , c'est , au bourg, le café de MOUNAIK, admirablement placé . A partir de là, nos héros s'égaillent , qui vers Broënnou , qui vers l'Armorique, qui vers Lohodan... Le bon Dieu aidant , tout le monde arrivera au port ce soir, ou demain.

Au fur et à mesure que le temps s'écoule, l'école prend de plus en plus d'importance et de place. Monsieur Signor, dans la perspective du certificat d'Etudes, multiplie les devoirs et les leçons. En dehors des vacances, je vais de moins en moins passer de bonnes journées à Cléfos ou vagabonder quelques heures en bas de Troménec. Ma mère m'a ainsi plus volontiers sous la main, et en profite pour m'utiliser pour quelque mission ou encore pour l'aider dans son travail , la santé de mon père déclinant sérieusement et le laissant de moins en moins valide.

(8) C'est vrai, tant que le chemin de fer domine. Le tracé des grandes lignes qui aboutissent : l'une à Brest, l'autre à Quimper, est à la base des appellations Finistère Nord, Finistère Sud, et des sigles 29N et 29S.

(9) FAYOTS : ici : ceux qui ont fait carrière dans la Marine Nationale. Appellation légèrement péjorative suscitée par un zeste de jalousie.

(10) CONGAÏ : Epouse locale, et temporaire ; en principe Vietnamiennne.

(11) Je pense spécialement à TY MAO, à mi-pente entre Saint-Antoine et Bel Air (à droite en montant).

Une mission qui me plaît, c'est d'aller à Pellan voir BOUN JARL, pour lui confier quelque casserole mal en point qu'il faut rafistoler. Elle me plaît, parce qu'entre la maison et Pellan, il y a Cléfos, où je ne manque pas de m'arrêter. Elle me plaît aussi parce que j'aime bien Boun. Je le connais bien : il est venu souvent à Cléfos à l'occasion de certains travaux. Maintenant, il est forgeron à plein temps : il ferre les chevaux, il cercle les roues de charrette et de voiture ; à l'occasion - dans les cas vraiment urgents -, il arrache les dents : facile si on en juge par la quantité impressionnante de tenailles qu'on trouve dans la forge !

Boun Jarl est un personnage. Avec sa truculence, il serait digne d'habiter Landéda et mieux à sa place qu'à Lannilis : il est vrai qu'il se trouve tout près de la frontière. Il est noir de peau et a des yeux profondément enfoncés dans les orbites et étincelants. C'est pour cela peut-être qu'on l'appelle DIAOUL PELLAN (12). Affectueusement, car c'est le meilleur des hommes. Et travailleur, alors qu'il lui manque une main, et qu'on a dû lui armer le bras d'une sorte de manchon en fer terminé par un crochet redoutable. Mais vous savez qu'il y a toujours des envieux : pour eux, ici, un point fait problème : comment Boun a-t-il pu faire construire une maison si belle et si solide ? Certains croient détenir la clé du mystère : notre forgeron n'a-t-il pas acheté, à Brest, dès la fin de la guerre, tout un stock de vêtements laissés sur place par les Américains qui rentraient chez eux ? Les poches des vestes et des pantalons étaient sûrement bourrés de dollars...

Mais moi, je suis venu pour ma casserole. La réparation est vite faite : une plaque de métal dans le fond, et rivetée à grands coups de marteau. A la maison, cela posera peut-être un problème d'équilibre, ce rivet qui fait saillie ! Ce n'est rien : il suffira d'enlever, le temps qu'il faut, la petite rondelle de fonte qui ferme ordinairement le haut du foyer du fourneau.

Au revoir, Boun ! KENAVO ER WECH ALL ! (13)

Une opération importante, à la maison, c'est - courant septembre - l'arrachage des pommes de terre : on sait l'importance que ces AVALOU DOUAR (14) tiennent dans notre alimentation. Alors, dès que le beau temps semble assuré pour quelques jours, nous nous mettons à l'ouvrage, dans l'un de ces deux petits champs - à cheval sur la ligne - que nous avons loués pour y faire pousser choux, carottes et autres petits pois. Il y a d'abord l'arrachage proprement dit, avec deux impératifs : ne pas blesser les précieux tubercules - ce serait aussi déshonorant que gaspiller le pain - et les mettre soigneusement au jour, de façon qu'ils sèchent bien et qu'on n'en oublie pas. L'après-midi, c'est le ramassage et le tri, à la charge de ma mère et de mes soeurs. Quant à moi, avec le brouette, je transporte la récolte, au fur et à mesure, à la maison.

(12) DIAOUL PELLAN : Le DIABLE de PELLAN.

(13) KENAVO ER WECH AL : littéralement: JUSQU'A CE QU'IL Y AIT UNE AUTRE FOIS. A LA PROCHAINE!

(14) AVALOU : Pommes. DOUAR : terre (sol)

Pendant notre travail, de grand matin, nous avons souvent la visite d'un couple bien connu. Monsieur et Madame DESHAYES apparaissent soudain, fusil sous le bras, au sommet de l'un des talus, dans les fougères ou entre deux bouquets d'ajonc. Nos chasseurs sont magnifiquement vêtus : ils doivent être clients de la Manufacture d'Armes et Cycles de Saint-Etienne, ou de la Samaritaine. Nous nous demandons s'ils ne vont pas se salir bêtement, avec toute cette rosée! Heureusement, ils ont des bottes.



- 1 9 9 7 -

- 26 Janvier : Assemblée générale.
- 23 Mars : Salon des Abers - Artistes locaux.
- 11 Mai : Foire toutes collections avec les Cartophiles du Finistère (après-midi).
- 14 Juillet : Foire aux puces - Battage à l'ancienne.
- 7 ou 14 Septembre : Sortie culturelle (Dinan, la Rance).
- Edition d'une plaquette: "LANDEDA, mon village".

- Cotisation : 50 Francs.
- Abonnement : Avec ce numéro l'abonnement 1996 se termine.
Pour 1997 il est porté à 120 Francs, avec envoi par la Poste.

Le chèque est à libeller : Amicale Culturelle de Landéda et à adresser à :

Madame MICHEL
Kéravel Brouennou
29870 LANDEDA



L'Amicale présente à tous ses voeux les meilleurs
pour 1997
et compte sur votre collaboration

ROMANS, RÉCITS, NOUVELLES

"LA LANTERNE BLEUE"



Derrière les héros de ces nouvelles parfaitement réalisées, on sent toute la force de la Bretagne

et de sa culture.
Anne Guillou
Ed. Coop-Breizh

CONNAISSANCE DE LA BRETAGNE

BIÈRES ET BRASSEURS DE BRETAGNE



Sans remonter à la cervoise et aux moines brasseurs du

Moyen-Âge, cet ouvrage reconstitue l'histoire d'une véritable tradition brassicole en Bretagne du 18^e à nos jours.

Yann-Ber Kemener
Ed. Skol Vreizh

VIVRE AU LÉON AU XVIII^e SIÈCLE



C'est toute la richesse de la vie quotidienne à Plouescat au XVIII^e qui est mise à jour dans

cette monographie; résultat d'un important travail d'analyse et de dépouillement d'archives.

Hervé Guichoux

VICTOR SEGALÉN ACTES DU COLLOQUE DE BREST



Les actes du colloque international qui s'est tenu à Brest en octobre 1994 apportent de nombreux

commentaires sur une œuvre aussi vaste que diverse.

Ed. CRBC

"L'HERMINE ET LE SOLEIL" LES BRETONS AU TEMPS DE LOUIS XIV



L'histoire d'une civilisation empreinte d'une grande originalité, toute bruisante de la vie de ces deux mil-

lions de Bretons confrontés aux réalités quotidiennes sous le règne du Roi Soleil.

Jean-Yves Barzic
Ed. Coop-Breizh

DICTIONNAIRE DES NOMS DE FAMILLE BRETONS



Tous les noms de famille passés sous la double loupe linguistique et historique :

origines, formes anciennes, variantes, signification, etc. La revue de détail d'un de nos plus précieux héritages.

Albert Deshayes
Ed. Le Chasse Marée/Ar Men

ARTS ET CULTURES DE BRETAGNE



Une mise en perspective et une synthèse magistrale menée avec rigueur, écrite avec passion. Un voyage exaltant

dans le passé pour mieux comprendre la Bretagne contemporaine.

André Mussat
Ed. Ouest-France

PROTOHISTOIRE DE LA BRETAGNE



Ce titre fait partie de la collection (12 volumes) consacrée à l'histoire de la Bretagne. Présenté dans une

nouvelle édition, il concerne la Bretagne armoricaine à la période dite "âge des métaux".

Giot/Briard/Pape
Ed. Ouest-France Université

LES AVENTURIERS DE LA LANGOUSTE VERTE



L'épopée de ces marins-pêcheurs de Douarnenez et de Camaret qui sont partis au début de ce siècle explorer les gisements langoustiers des côtes du Rio de Oro, de la Mauritanie et du Sénégal.

Jean-Claude Boulard
Ed. Ouest-France

BRETAGNE : INNOVATION ET TRADITION

Un titre qui évoque tout le mouvement d'une Bretagne :



comment avancer dans la modernité sans renier la richesse de la culture ?

Ed. Les Cahiers de l'Iroise

EN LANGUE BRETONNE

LEC'HIOU MOJENNEL BREIZH



Le répertoire, bien illustré, des lieux remarquables de Bretagne.

Gwénaëlle Fleur
Ed. Hor Yezh

LABOUSED AL LIOZHOU



Setu pevare lev'r rummad levriou laboused e liv Al Lanv. Ouzhpenn ar blijadur da zeskin anave-

zout laboused hol liorzhou pe da c'houzout muioc'h diwar o fenn, ne skuizher ket oc'h arvestin ouzh livadurioù evned hollgaer Islwyn Williams.

Huon/Habask - Ed. Al Lanv

IFERN YEN HA MERC'HED KLOUAR

Ce recueil rassemble 25 nouvelles qui nous entraînent dans un monde parfois imaginaire, toujours plein d'humour et de vie.

Yann Gerve
Ed. Al Liamm